

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L'Abeille.

LETTRE INÉDITE DU FRÈRE H. HOUSSART.

(Suite.)

66. Un autre point de mortification et d'humilité fort extraordinaire en une personne du rang, de la dignité, de l'âge et de la santé de Monseigneur, est que Sa Grandeur ne m'a jamais permis, pendant toutes les vingt années que j'ai eu l'honneur d'être à son service de faire quoyque ce soit pour son service, qu'elle ne l'ait pu faire elle mesme. Si bien qu'il falloit que je demeurasse les bras croisés ou que j'allasse à mon travail, pendant que Sa Grandeur faisoit son feu, ballayoit, deservoit sa table; lavoit son petit meuble de table, s'habilloit, faisoit son lit, &c. &c. C'étoit une mortification continuelle, pour une personne un peu zélée à son service, de ne y trouver presque rien à faire.

70. Pour sa patience, il ne m'appartient pas d'ontamer ny de parler des sujets que Sa Grandeur a eu de la pratiquer en un souverain degré, parceque ce ne sont pas des choses purement temporelles et où il ne s'agissoit que du temporel, comme perte de biens, incendies, douleurs, &c. &c. C'étoient plutôt des sujets de triomphe pour Sa Grandeur, que des sujets propres à lui faire de la peine, et Sa Grandeur pour toutes les pertes de bien et pour les deux incendies généraux de son Séminaire, n'en perdit pas pour un seul instant sa paix, sa joie, ni sa tranquillité, parceque ces accidents n'estoient pas des sujets capables d'attaquer sa patience et sa vertu qui étoit bien au dessus de tout cela; les seuls intérêts de Dieu, de la vertu et de la religion étoient capables de l'émouvoir.

Je me sens néanmoins obligé, Monsieur, par reconnaissance pour la charité que Sa Grandeur a eue pour moy, de vous dire que ce ne n'a pas été une petite peine à Sa Grandeur de se servir si long tems de moy qu'elle a fait, à cause de mes indolences, et des attachemens à ma propre volonté, et des raisonnemens contradictoires que je faisois à Sa Grandeur quand elle exigeoit quelque chose de moy qui ne me plaisoit pas; toute autre patience que la mienne se seroit lassée et m'auroit chassé cent et cent fois d'auprès de sa personne. Et c'est à cette patience de Sa Grandeur que j'ay obligation de ce que je suis non seulement resté, mais incorporé en une qualité beaucoup au dessus de mon mérite dans sa sainte maison, et qu'elle m'a té-

moigné à l'article de sa mort que ce seroit, si j'y persévérois fidèlement, le lieu et le sujet de ma prédestination.

Mais si j'ajoutais à cela et si je racontois toutes les fois que Sa Grandeur, nonobstant ma grossièreté, mon ignorance et toutes mes mauvaises qualitez, me consultoit, demandoit mes avis, me prioit quoyque je ne fusse que son valet, me dévouoit et familiarisoit avec moy, c'est ce qui faisoit l'étonnement des personnes qui n'ont connu le grand mérite, les grandes lumières et la profondeur des connoissances qu'avoit Sa Grandeur; c'est aussi ce que je ne puis expliquer, et quand même je le pourrais, j'y aurois bien de la peine, car quand je pense seulement à ces manières si tendres, si charitables, si humbles et si différentes de Sa Grandeur à mon égard, j'en ay le cœur si attendry que je m'en expliquerois mieux par mes larmes que par mes paroles.

80. Pour ce qui regarde sa charité et ses aumônes, c'est un point où les personnes qui ont le mieux connu Sa Grandeur auroient peine à en faire connoître toute l'étendue. J'ay autant de témoins de cette vérité qu'il y a eu et qu'il y a de personnes en Canada; c'est pour quoy je ne crois pas devoir m'étendre sur cet article, qui estant connu de tout le monde ne peut pas estre ignoré de vous seul. Je crois mesme que vous en diriez plus que moy s'il vous plaisoit d'en dire ce que vous en sçavez. Néanmoins, Monsieur, comme je vous marque en cette lettre ce qui m'a édifié dans la vie et les actions de Monseigneur, je ne puis me dispenser de vous dire quelques petites particularitez qui m'ont le plus touché sur ce sujet.

La première est que Sa Grandeur, nonobstant les dettes, les pertes, les incendies, et toutes les grandes disettes du Séminaire où elle avoit la meilleur part, ne manquoit pas de donner aux pauvres, tous les ans, la valeur de quinze cents et deux mille livres.

La seconde est que Sa Grandeur refusoit tout net de me donner, mesme cinq sous, quand j'en avois besoin pour acheter quelque chose qui luy étoit nécessaire, et auroit mieux aimé s'en passer que de faire cette petite dépense; mais quand il s'agissoit d'acheter des étoffes ou des couvertes pour donner aux pauvres, les cents, deux cents et trois cents écus ne luy faisoient pas plus de peine à donner qu'une

épingle, et même il est à remarquer que Sa Grandeur ugeoit de joye et de contentement quand elle faisoit ces dépenses pour les pauvres.

La troisième est qu'à nostre second incendie, où le Séminaire se trouva en un si pauvre état qu'il n'avoit pas seulement cent écus qui étoient nécessaires pour faire couvrir grossièrement toutes les murailles et les voutes du Séminaire brûlé, Sa Grandeur ayant cette somme, et n'ayant presque plus d'effe pour donner aux pauvres, de crainte que mes Messieurs ne la luy demandassent pour faire faire ces couvertures, elle m'envoya secrètement acheter cent peaux de chevreuil à 3 lb. 5s. la pièce, pour les donner aux pauvres au lieu d'effe, et me donna pour les payer 325 ll. avec plus de joye qu'un pauvre ne les auroit reçus par aumône.

La quatrième est que Sa Grandeur ne se contentoit pas de soulager les pauvres dans leurs besoins corporels, elle vouloit encore que ses aumônes remédiassent aux besoins de leurs âmes, et leur soient une aide pour servir Dieu et éviter le péché.

La cinquième est que Sa Grandeur l'autonne dernier avant sa mort se voyant sans avoir de quoy faire l'aumône, elle fit tout son possible pour en avoir du Séminaire, mais le Séminaire estant luy-mesme à l'extrémité, n'ayan pas la moitié de ses besoins les plus essentiels et ne pouvant rien donner à Sa Grandeur pour faire ses aumônes (car ça toujours été elle qui les a distribués de ses propres mains) elle me dit d'une manière fort triste et fort touchante qu'elle ne pouvoit pas vivre long-tems si elle n'avoit pas de quoy donner aux pauvres, et effectivement Sa Grandeur n'a plus vécu que six mois après, et elle s'est trouvée si dénuée des biens de ce monde qu'elle n'avoit pas en mourant la valeur d'un sou dont elle peût disposer en faveur des pauvres.

90. Elle étoit elle même réduite dans la plus grande et la plus parfaite pauvreté que l'on puisse souhaiter.

Quelques mois avant sa mort je vis encore dans le fond de sa cassette un petit couteau de 5 ou 6 sous; je le demanday à Sa Grandeur et elle me le donna, mais d'une manière et d'un ton à me tirer les larmes des yeux: *Monsieur, me dit-elle, si je posside encore ce couteau je vous le donne de bon cœur,*

afin de ne posséder plus rien sur la terre, et sois entièrement dégagé de tous les biens de ce monde. En vérité, Monsieur, je ne puis pas bien comprendre comment Sa Grandeur, en me donnant ce petit couteau, me dit qu'elle ne possédoit plus rien sur la terre, car quoique je luy ay souvent vû de grosses sommes d'argent, il en étoit assurément plutôt le dépositaire que le propriétaire, parceque je ne luy ay jamais vû employer un sou pour le soulagement, l'entretien ou les besoins de sa personne; elle les employoit toutes en aumônes et en œuvres pieuses et quand elle avoit besoin de quelque chose, comme habits, linges, elle le demandoit au Séminaire, comme le moindre de ses Ecclésiastiques, et je n'appelle point cela posséder quelque chose. Sa Grandeur étoit de plus fort pauvre dans ses habits, et j'avois peine à l'empescher de s'en servir, quoiqu'ils fussent fort vieux, sales et rapicsez. Pendant vingt ans elle n'a eu que deux soutanes d'hiver qu'elle a laissées en mourant, l'une encore très bonne et l'autre toute raze et rapicsee.

En un mot il n'y avoit personne au Séminaire plus pauvre en habits et qui les épargnât plus que Sa Grandeur, elle avoit même une estime toute particulière pour les personnes qu'elle voyoit dans le Séminaire pratiquer la pauvreté surtout dans le vivre et dans les habits, et elle ne supportoit qu'avec peine ceux qu'elle voyoit rechercher trop d'ajustement, de propreté affectée et de délicatesse dans leurs habillements, ce qu'elle m'a témoigné plusieurs fois. Une année ayant demandé en France du camelot pour luy faire un habit d'esté, on luy en envoya de très beau et qui coutoit cher, mais Sa Grandeur ne voulut point s'en servir, elle le donna à l'église pour faire un ornement violet, et en fit redemander d'autre de trente sous l'aune; c'estoit de celui dont Sa Grandeur s'estoit toujours habillé en France et en Canada pour les habits d'esté.

10o. je n'ay garde, Monsieur, d'entreprendre de parler de la haute contemplation et de l'union continuelle que Monseigneur avoit avec Dieu, ce sont pour moy lettre close et je dois bien me contenter d'admirer ces voyes sublimes et élevées dans lesquelles Dieu a conduit Sa Grandeur, et me restreindre à ne dire que quelques mots des choses qui sont selon ma portée, outre ce que je vous ay déjà marqué du zèle de Sa Grandeur, et de sa ferveur à dire la Ste. Messe et assister aux offices de la cathédrale, non-obstant ses playes et ses infirmités et de son exactitude à s'acquitter de toutes ses prières et exercices de dévotion les

soirs avant de se coucher quelque tard qu'il fût et quelques embarras et affaires qu'elle ayt eu.

C'estoit chose admirable de voir 1o. son assiduité à assister aux enterrements de toutes les personnes qui mouroient dans Québec, et son exactitude à offrir le St. Sacrifice de la masse pour le repos de leur âme aussitost qu'elle avoit appris leur trépas. 2o. Sa dévotion à recevoir et conserver les rameaux bénits, à baiser son crucifix, l'image de la Ste. Vierge qu'elle portoit toujours sur soy et la mettoit la nuit sous son chevet, sa chainette de l'esclavage, et son scapulaire qu'elle portoit sur elle. 3o. Son respect et sa vénération pour les reliques des Sts., le plaisir qu'elle prenoit à lire tous les jours dans la vie des Sts. et à s'entretenir de leurs actions héroïques. 4o. Le saint et continuel usage qu'elle faisoit de l'eau bénite, en prenant à tout bout de champs dans le cours de la journée et à toutes les fois qu'elle se réveilloit la nuit, venant très souvent de son jardin à sa chambre expré pour en prendre, en portant sur elle dans un petit bénitier d'argent qu'elle avoit fait faire expré lorsqu'elle alloit à la campagne, et Sa Grandeur avoit un si grand désir que tout le monde en prist, qu'elle avoit un soin tout particulier de voir elle même tous les jours s'il y en avoit dans les bénitiers de l'église, d'y en mettre quand il y en manquoit, et pendant l'hiver de peur que les bénitiers ne gèlassent trop fort et qu'on n'en pût point prendre en entrant et sortant de l'église, elle les apportoit elle même auprès de nostre pouële tous les soirs et les reportoit le matin à quatre heures quand elle alloit ouvrir les portes.

5o. L'aversion qu'elle avoit des moindres choses qui pouvoient tant soit peu ternir le lustre et la pureté de son âme, ce qui la portoit à se confesser tous les jours avant de dire la Ste. Messe.

6o. Enfin son exactitude à faire tous les jours la préparation à la mort, et estre soumise et disposée à toute heure et à tout moment à subir ce passage si redoutable, ce qu'elle témoignoit avec joie toutes les fois qu'on luy parloit de la mort et du tems qu'elle pouvoit encore vivre.

Voilà, Monsieur, une partie des menues et ordinaires actions, et traits de ferveur, de dévotions et de pénitences, que j'ay vû pratiquer journellement à Monseigneur pendant les vingt années, depuis sa démission de son évêché jusqu'à sa mort, que Dieu m'a fait la grâce d'estre au service de Sa Grandeur, et c'est ce qui a été le sujet de l'estime, du respect et de la vénération que j'ay eu que je conserverai jus

qu'à la mort pour sa sainte personne.

C'est ce qui m'a souvent ravi et transporté d'admiration, et c'est même ce que j'ay vû transporter et ravir Monsieur de Champigny durant qu'il étoit Intendant du Canada et qu'il voyoit Sa Grandeur dans les maladies se coucher et se traiter comme une personne de la plus basse condition, elle (ce me disoit mon dit Sieur de Champigny dans son admiration) qui si elle étoit restée dans le monde et à la cour, auroit possédé par son mérite et ses rares qualitez les premières charges de l'estat. C'est aussi ce qui a souvent surpris et ravi Monsieur de Sarazin médecin, comme il me l'a témoigné plusieurs fois lorsqu'il le venoit visiter dans ses maladies.

Et c'est ce qui m'a excité à prendre la résolution, dès les premières années que j'ay été auprès de Sa Grandeur, de ramasser tout ce que je pourrois qui ait appartenu à sa sainte personne, et depuis son trépas à tremper des linges dans son sang lorsqu'on l'a ouvert, à enlever quelques os ou cartilages de dessus sa poitrine et à couper ses cheveux et conserver ses habits et tout cela pour servir de très précieuses reliques.

Je crois, Monsieur, que vous et toutes les personnes bien intentionnées, approuverez mon procédé en cela, comme effectivement plus de trois mille personnes de toutes sortes d'estat et conditions l'ont déjà approuvé en Canada, en demandant avec empressement et s'estimant bien heureuses d'avoir de petites parcelles du dit linge, et de ces précieux restes de Mon dit Seigneur, qu'ils portent sur eux avec respect et dévotion, des capitaines mesme et officiers de troupe ont fait faire expré des reliquaires d'argent pour y en enfermer et les porter sur eux, étant mûs à cela par l'idée et l'estime général que chacun a du grand mérite et de la haute sainteté de Mon dit Seigneur et par les secours extraordinaires et miraculeux que plusieurs ont reçus et reçoivent journellement dans leurs infirmités par l'invocation de Mon dit Seigneur en s'appliquant des dites reliques ou les portant sur eux.

Je me flatte mesme, Monsieur, que vous accepterez de bon cœur ce que je vous envoie de ces précieux restes de Sa Grandeur et que vous les recevrez comme un riche héritage et une sainte marque de l'affection sincère et du profond respect avec le quel je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FR. H. HOUSSART.

Demain étant la fête de la Conception, nous croyons qu'il ne sera pas déplacé de dire quelque chose à nos lecteurs d'une cérémonie qui se faisait autrefois au Séminaire ce jour-là. Au motif que les écoliers avaient de célébrer la Conception, comme étant la principale fête de la Congrégation, s'en joignait un autre non moins important, c'est que la retraite annuelle finissait le jour de cette fête. Aussi ne négligeaient-ils rien pour y donner, le plus de solennité possible; et c'est ce qu'ils faisaient de la manière suivante: Dès 5 heures du matin, immédiatement après la prière, ils allaient prendre leurs habits de chœur, et se rendaient à la chapelle de la Congrégation, où ils étaient joints par les prêtres et les ecclésiastiques de la maison. Là se trouvait préparé un brancard, surmonté de quatre petites colonnes corinthiennes, portant un baldaquin; le tout peinturé, doré, orné de guirlandes de fleurs, et surtout d'un grand nombre de cierges. Sur ce brancard, sous le baldaquin, on plaçait la statue de la Ste. Vierge. Puis le clergé, précédé de la croix et des acolytes, sortait de la chapelle, en chantant l'hymne *O Gloriosa Domina*, dont on répétait les strophes assez de fois pour faire durer le chant autant que la procession. Quatre écoliers, les premiers dignitaires de la Congrégation, en surplis, pommadés et poudrés, dit-on, portaient sur le brancard la statue de la Ste. Vierge à la suite du clergé. Ensuite venaient deux à deux les écoliers qui n'étaient point en habits de chœur. La procession, en partant de la chapelle de la Congrégation, qui se trouvait alors où est maintenant le lavoir, et une partie de la chambre de M. le Directeur, descendait l'escalier, parcourait tout le corridor du Petit Séminaire et celui du Grand jusqu'à la porte du perron de pierre par laquelle elle sortait pour se rendre à la Chapelle du Séminaire, en traversant la cour, où l'on avait eu soin d'enlever la neige pour pratiquer un chemin.

Quand on étoit arrivé à la Chapelle, on déposait le brancard avec la statue sur une table de crédence, préparée pour cela au milieu du chœur; chacun prenait sa place et le sermon commençait. Après le sermon se disait la messe, à laquelle avait lieu la communion générale. Aussitôt la messe finie, les Congréganistes renouvelaient leur consécration à la Ste. Vierge aux pieds de sa statue. La procession revenait ensuite à la Chapelle de la Congrégation par le même chemin et dans le même ordre que nous ve-

nous de dire, en chantant le *Te Deum*. De retour dans cette Chapelle, on poursuivait le *Te Deum* s'il n'étoit pas fini, on disait l'oraison *pro gratiarum actione*, et là se terminait la cérémonie. Comme il y venait un grand nombre de personnes, et qu'il s'y commettait des désordres à la faveur des ténèbres, Monseigneur Plessis a jugé à propos de la supprimer.

Nos lecteurs verront par le mandement de Mgr. Briand, que nous donnons aujourd'hui, que c'est à cet évêque qu'ils sont redevables de l'érection d'une congrégation parmi eux. Ce bienfait n'est pas le seul qui lui ait acquis des droits à la reconnaissance des écoliers. Il a été un des principaux bienfaiteurs du Séminaire, et la Chapelle de St. Joachim est un témoignage de sa générosité. Cette Chapelle étant devenue absolument nécessaire, parceque les écoliers allaient alors passer leurs vacances à St. Joachim, il la fit construire à ses propres frais, sans qu'il en coûtât rien au Séminaire. Les écoliers lui doivent encore un autre avantage, qui, sans être comparable à ceux dont nous venons de parler, ne laisse pas cependant d'avoir son prix aux yeux de plusieurs: ce fut lui qui établit l'usage de leur donner du vin à toutes les fêtes pontificales de l'année, et tant qu'il vécut, il le fit à ses dépens. A sa mort le Séminaire ne crut pas devoir discontinuer, et la coutume en est demeurée jusqu'à il y a quelques années, que le Séminaire a jugé à propos de remplacer le vin par des desserts.

Plusieurs de nos lecteurs nous blâmeront peut-être de donner l'article sur le choléra, qu'on voit plus loin, dans la persuasion qu'il pourrait être propre à effrayer. Nous sommes d'un avis tout différent: nous croyons qu'en comparant les ravages que fit le choléra lors de sa première apparition avec le nombre de personnes qu'il enlève aujourd'hui, on ne peut que trouver un motif de se rassurer.

Décédé à Carleton, Baie des Chaleurs, le 23 Nov. dernier, M. FÉLIX DESRUISSEAUX, Missionnaire du lieu, âgé de 30 ans. Après avoir fait avec succès son cours d'études dans ce Séminaire, et professé pendant plusieurs années au collège de Ste. Anne, M. Desruisseaux avoit été ordonné prêtre le 26 février, 1843. Sa mort prématurée laisse cette mission éloignée privée de secours spirituels, et plonge, dans le deuil sa famille et les nombreux amis que lui avoient acquis les excellentes qualités de son cœur. Il appartenoit à la Congrégation du Petit-Séminaire, à la Société S. Michel et à celle d'une Messe.

La même lettre, qui donne la nouvelle du décès de M. Desruisseaux, annonce que M. Olscamps, missionnaire de Ristigouche, après avoir été administrer et enterrer son confrère, a été lui-même attaqué des fièvres: sa mère a été obligée de terminer une lettre, où il disoit qu'il avoit déjà été appelé auprès de sept de ses paroissiens, pris de la même maladie.

On voit aux magasins de M.M. Fabre, à Montréal, un beau modèle en relief du collège de St. Hyacinthe, qu'on se propose de bâtir le printemps prochain. La forme est un carré; il a 800 pieds de développement et est flanqué de 4 pavillons, couronnés chacun d'une lanterne.

La principale face sera surmontée d'un dôme superbe.

M.M. les Congréganistes de cette ville ont pris des mesures pour établir des Jésuites dans les appartements contigus à leur chapelle.

Le steamer *Quibec* est arrivé le 30 Novembre, et a été aussitôt se mettre en hivernement. Depuis ce jour, la navigation est close entre Québec et Montréal.

M.M. Joseph Bourret, de Montréal, et George Saveuse de Beaujeu ont été appelés au Conseil Législatif.

M.M. Bureau et Marcotte viennent de recevoir un magnifique assortiment de traits mobiles, et d'ajouter à leur établissement déjà si remarquable un grand nombre de caractères nouveaux et de bordures élégantes, importés des premières manufactures de Paris, de Londres, et des Etats-Unis.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

Augustin Dugal, *en amplification*.

SECONDE.

C. Légraré, Philéas Garneau, *en version latine*.

TROISIÈME.

L. Baudet, *version grecque*.

QUATRIÈME.

P. Roussel, *en vers*; et D. Gonthier, A. Thibaudeau, M. Hearn, *en arithmétique*.

CINQUIÈME.

R. Alleyn, *en version latine*.

SIXIÈME.

G. Bossé, M. Noel, R. Pelletier.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Napoléon Maingui, Maximilien Pelletier.

Quoique seul dans l'obscurité,
Sans moi point de salut, point d'éternité.
Je ne suis ni Cérès, ni Flore, ni Pomone.
Sans moi point de printemps, point d'été, point
d'automne.
Sans être Dieu, de tout le principe et la fin:
Je commande au trépas, je forme le destin.

Sans paraître en public, le paraît en spectacle :
J'existe après la mort, et le tout sans miracle.

M A N D E M E N T

de Monseigneur l'Évêque de Québec pour
l'érection de la Congrégation du Petit
Séminaire.

JEAN OLIVIER BRIAND,

Par la miséricorde de Dieu, et la grâce du
St. Siège, Evêque de Québec, suffragant
immédiat du St. Siège apostolique, chanoine
honoraire de l'Église métropolitaine de
Tours;

Aux Pensionnaires du Petit Séminaire de
Québec, Salut et Bénédiction, en notre
Seigneur Jésus-Christ.

Votre progrès, mes très-chers enfants, soit dans les sciences, soit dans la vertu, a toujours été un des principaux objets auxquels nous nous sommes appliqué depuis que le Seigneur nous a élevé sur le siège de cette Église du Canada. Nous avons la joie et la consolation de vous voir depuis quelques années avancer dans l'étude des belles-lettres et recevoir avec fruit les instructions qu'on vous donne en ce genre; il ne nous restait plus qu'à vous procurer les moyens d'avancer également dans l'étude de la vraie sagesse et de la vertu. Entre plusieurs moyens, l'érection d'une Congrégation, dévotion ordinaire des collèges, nous a paru ce qu'il y avait de plus convenable; c'est ce qui nous a porté à choisir dans le Séminaire un lieu décent et commode à cet usage pour y faire élever un autel à l'honneur de Dieu sous l'invocation de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, titre glorieux en Marie, que vous devrez prendre pour devise. Que cette qualité de *Vierge immaculée* vous rappelle sans cesse que pour lui plaire et obtenir par elle les grâces et les faveurs de Jésus-Christ, son divin fils, et mériter sa protection, vous devez mener une vie pure, innocente et sans tache; que ce beau titre de Congréganistes dont vous allez être honorés vous fasse ressouvenir que vous êtes consacrés d'une manière particulière au culte de Marie, que vous vous êtes engagés à la servir, à l'honorer toute votre vie comme votre mère! Que de grâces ne vous prépare-t-elle pas déjà pour résister aux tentations, pour vaincre les ennemis de votre salut, pour vous faire avancer dans la vertu, pour vous faire réussir dans vos études? Car elle est la maîtresse de la science aussi bien que de la vertu. Adressez-vous donc à Marie pour en obtenir l'une et l'autre: soyez fervents Congréganistes pour devenir écoliers chrétiens; vous entrerez par là dans les vues que nous nous sommes proposées dans l'établissement de cette Congrégation.

A ces causes, nous avons érigé et érigeons par ces présentes la dite chapelle sous le

titre et l'invocation de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, avons permis et permettons aux pensionnaires de s'assembler dans la dite chapelle sous la direction du prêtre qui sera nommé à cet effet, d'y réciter l'office de la Sainte Vierge et autres prières à l'usage des Congrégations.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et la souscription de notre Secrétaire, le 6e. Décembre 1767.

† J. OL. ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

HUBERT, *ptre. secrétaire.*

En vertu du mandement de Monseigneur l'évêque de Québec, les pensionnaires se sont assemblés pour la première fois le huit Décembre 1767, fête de la Conception de la Sainte Vierge. Mr. Récher, curé de Québec et directeur du Séminaire, pronouça un discours dans lequel il fit voir les avantages de l'établissement de la Congrégation.

HUBERT, *ptre. directeur de la Congrégation.*

NOMS

des écoliers qui formèrent d'abord la Congrégation.

Joseph Demoule (a), Ignace Dufresne, Augustin Hubert, Louis Péyette, Joseph Deschenaux, François le Febvre, Augustin Richard, Pierre Gautier, François Perrault, Joseph Perrault, Louis de Salaberry, François Noisieux, Louis Ruelle, Antoine Gingras, Pierre Counesfroy, Alexis Pinet, Joseph Pupineau.

(a) Ce fut lui qui fut le premier Prêfet de la Congrégation.

LA CONCEPTION EN 1646

(extrait du journal des jésuites)

La veille de la Conception à midi on tira du fort un coup de canon à balle; le soir nous fîmes un salut, les litanies de la Ste Vierge avec l'*Alma*; le jour, à la pointe du jour on tira un autre coup de canon, et le soir aux vêpres nous dismes les litanies après le *Benedicamus Domino*.

PROGRÈS DU CHOLÉRA.

On croit que la terrible épidémie, connue sous le nom de Choléra Asiatique, prit naissance au mois d'août 1817, à Jessore, capitale d'un district du Bengale, situé au Nord-Est de Calcutta.

Dans le mois de Septembre suivant, elle se répandit dans Calcutta, et bientôt après dans plusieurs autres villes de l'Hindoustan: elle étendit en peu de temps ses ravages dans différentes contrées de l'Asie. On a estimé que durant les premières quatorze années depuis qu'elle eut

commencé à Jessore, elle n'emporta pas moins de 18 millions d'habitants dans l'Hindoustan; et on dit que ses ravages furent encore plus grands en Chine. En 1830 elle envahit la Russie Européenne et ensuite la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne, l'Autriche, et les autres contrées de l'Europe. En 1831, en Octobre, elle éclata à Sunderland, en Angleterre; en février, 1832, à Londres, et peu après dans les diverses provinces de l'Empire britannique: à Paris, à la fin de Mars; à Québec et Montréal dans le mois de juin, et à New-York dans le mois de juillet. A Paris, la mortalité fut très-grande, mais les rapports officiels après les quinze premiers jours ne renferment qu'une partie des décès. Le nombre des morts depuis le 26 de Mars jusqu'au 15 d'Avril fut de 8,198, et dans la France, jusqu'au 1er d'Août, de 69,159. Le nombre des cas en Angleterre et en Écosse, depuis le commencement de la maladie jusqu'au 1er Septembre fut de 47,874; celui des décès 17,684; en Irlande, jusqu'au 19 d'Août il y eut 22,865 cas, et 7,119 décès. A sa seconde apparition à Londres, il ne fut publié aucun rapport. En Hongrie, le nombre des cas a été estimé à 435,330, et celui des décès, à 188,000.

Ephémérides.

- 7 Déc.—Insurrection à Toronto, 1837. Le maréchal Ney fusillé, 1815.
- 8.—Sacré de Mgr. de Laval, 1658. Inauguration de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec, 1767. Les Américains assiègent Québec, 1775.
- 9.—Colomb fonde Isabelle; 1498. Occupation de Turin par les Français, 1798. Mort de Washington, 1799.
- 10.—Sir John Colborne gouverneur, 1838. Création du royaume d'Etrurie, 1807.
- 11.—Suspension des Juges Panet et Beudard, 1838. Evacuation de Wilna par l'armée française, 1812.
- 12.—Mgr. Panet, évêque de Québec, 1825. Mort de Frayssinous, 1841.
- 13.—Ouverture du Concile de Trente, 1545. Bonaparte premier consul, 1799.
- 14.—Cœur de Mgr. Plessis dans l'église de St. Roch, 1825. Incendie du village de St. Eustache, 1837. Rome reprise par le général français MacDonald, 1798.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Légiaré.

Le rédacteur est Olivier Thilmaudeau.